

CHRONIQUE ASSURANCE

Gérard Marinovich
Président du conseil et chef de la direction
La Mutuelle des municipalités du Québec

Pour une troisième année d'affilée, la MMQ signe un exercice fructueux

Les bonnes années se suivent et les résultats demeurent au beau fixe à La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). Pour une troisième année d'affilée, des chiffres éminemment convaincants ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle des membres le 17 mai dernier, à Laval.

Au 31 décembre 2006, le volume de primes souscrites par la MMQ atteignait 22,9 millions de dollars, en hausse de près de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance est pour le moins intéressante compte tenu que la tarification de la MMQ est encore une fois demeurée stable en 2006 et que les cibles espérées au départ en termes de part de marché sont déjà dépassées.

La MMQ a par ailleurs enregistré un bénéfice net avoisinant 4,4 millions de dollars, ce qui représente 2,5 millions de plus que l'année dernière. Cet accroissement est notamment dû à une diminution notable de la gravité des sinistres en assurance de la responsabilité civile. Elle résulte également des nombreuses mesures de prévention que

mettent en œuvre les membres de La Mutuelle. Notons qu'en 2006, pour chaque dollar de prime perçu, la MMQ a retourné 36 cents à ses membres sous forme d'indemnités, ce qui constitue un ratio remarquablement peu élevé. Les dépenses d'exploitation du dernier exercice ont également été moindres que celles de l'année 2005.

En plus de réaliser une excellente performance financière, la MMQ a signé de très nombreuses innovations en 2006. L'un des faits saillants de l'année est sans contredit la mise en marché d'une nouvelle police d'assurance exclusive, La Municipale^{MC}. Elle offre aux membres de la MMQ des protections plus généreuses et plus complètes qu'auparavant. Fait à souligner, La Municipale^{MC} est livrée sur cédérom, ce qui constitue un avantage indéniable sur le plan de la convivialité.

Nouvelles initiatives récurrentes

Sur le front de la prévention, les investissements de la MMQ ont presque doublé l'an dernier. En plus de veiller à la réalisation de plus de 350 visites d'inspection et de suivi, la

MMQ a répondu aux quelque 700 demandes que ses membres ont adressées à son nouveau service d'assistance *info-PRÉVENTION*. Elle a également offert de la formation à 235 officiers municipaux en bâtiment et en environnement par le biais de son programme de perfectionnement. Son soutien à ses membres en matière de prévention s'est en outre traduit par une aide financière, laquelle a permis à 200 officiers municipaux de participer à l'une des sessions de formation offertes par la FQM en collaboration avec la COMBEQ.

Tenant à valoriser les efforts de ses membres qui élaborent les meilleurs programmes de prévention et surtout à sensibiliser l'ensemble de ses 891 adhérents aux meilleures pratiques dans le domaine, la MMQ a procédé en 2006 au lancement du *Mérite MMQ en gestion de risques*. En septembre, les municipalités de Val-David et de Val-Morin conjointement, de Saint-Prime et de Notre-Dame-du-Rosaire ont été couronnées lauréates de cette première édition.

Enfin, la MMQ a tenu en 2006 une première *Journée*



Gérard Marinovich

annuelle de la prévention. Dans le cadre de cette journée, elle a choisi d'outiller gratuitement tous ses membres afin qu'ils puissent effectuer le marquage de leurs biens de valeur.

Toujours plus près des membres

Souhaitant optimiser la proximité qu'elle cultive avec ses membres, la MMQ a terminé l'année 2006 en mettant sur pied son propre service d'indemnisation. Autrefois confié à un partenaire externe, le traitement des demandes d'indemnité des mutualistes sera désormais effectué par une équipe interne. Au même titre que celles de la souscription et de la gestion de risques, cette nouvelle équipe s'emploiera à accompagner les membres, à protéger leur avoir et à veiller sur l'équité. Elle leur permettra de bénéficier d'un service encore plus personnalisé en cas de sinistre.

Vers l'âge adulte

La MMQ marche dans la bonne direction. De plus en plus présente, efficace et aidante, elle évolue vers l'âge adulte. Grâce à ses excellentes performances financières, à la régularité avec laquelle elle tient parole et à sa présence fidèle auprès de ses membres et dans le milieu municipal local, elle jouit maintenant d'une solide crédibilité.

Ses membres forment un groupe qui partage une façon unique d'aborder l'assurance des municipalités et qui s'est donné les moyens de régler

une impasse qu'aucune solution n'était antérieurement parvenue à dénouer. Ils adhèrent à un principe fort qui consiste à gérer leurs risques avec le plus grand soin de manière à éviter le plus grand nombre possible de sinistres.

Les succès de la MMQ éveillent bien entendu l'attention. Déjà, les assureurs traditionnels tentent de recourtoiser le marché municipal au moyen de diverses stratégies. Mais seule la MMQ offre aux MRC, municipalités locales et régies intermunicipales un programme de prévention structuré qui les aide à prévenir une multi-

tude de sinistres. À ce jour, nulle autre solution ne s'est avérée aussi efficace pour favoriser le maintien d'une tarification stable à long terme et ne présente une valeur ajoutée comparable.

Grâce aux surplus qu'elle réalise, la MMQ prévoit bientôt verser une récompense financière à ses membres en reconnaissance de la part de risque qu'ils assument collectivement et conjointement. Ces ristournes seront en quelque sorte les dividendes qu'ils récolteront pour avoir déployé des efforts soutenus en matière de prévention et pour

avoir osé «se retrousser les manches» au moment où les hausses de primes en assurance des municipalités paraissaient impossibles à juguler.

La MMQ est déjà bien engagée dans l'exercice de 2007, qui promet d'être au moins aussi fertile en réalisations que les précédents. Entretemps, l'histoire se poursuit et le scepticisme parfois observé au départ fait désormais place à la confiance et à un engagement de plus en plus large. Il n'y a plus de doute, la MMQ est là pour rester. ■

**Une équipe expérimentée
Des solutions adaptées
à vos besoins!**



**TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
AVOCATS**

**Groupe
MUNICIPAL
ENVIRONNEMENT
EXPROPRIATION**

M^{re} André Lemay, M^{re} Yves Boudreau, M^{re} Pierre Laurin,
M^{re} Claude Jean, M^{re} Caroline Pelchat, M^{re} Mireille Lemay, M^{re} Karine Tremblay,
Doris Gauvin - t. j., Andrée Martel - t. j., M^{re} Patrick Beauchemin

Iberville Un
1195, av. Lavigerie, bureau 200
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone: (418) 658-9966
Télécopieur: (418) 656-6766
avocats@tremblaybois.qc.ca
www.tremblaybois.qc.ca